

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MONTOIR-DE-BRETAGNE

Par arrêté préfectoral n° 2015/ICPE/055 en date du 9 mars 2015, une enquête publique est ouverte à la mairie de MONTOIR DE BRETAGNE, pendant une période de 34 jours du 8 avril 2015 au 11 mai 2015 inclus, portant sur la demande présentée par la société Recyclage Ouest Matières Industrielles en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de regroupement, tri et transit de déchets industriels ainsi qu'une activité de dépollution de véhicules hors d'usage, située à MONTOIR DE BRETAGNE, ZI des Noës.

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 2712-2, 2713-1, 2714-1, 2718-1, 2791-1, à enregistrement sous le numéro 2712-1b et à déclaration sous les numéros 2711-2, 2710-1b, 2710-2c, 2716-2 et 2792-1c de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Gilbert COSTEDOAT, ingénieur en chef des techniques d'armement en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Marc GUILLON DE PRINCE, retraité de la fonction publique, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de MONTOIR DE BRETAGNE, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|--------------------------|------------------|
| - mercredi 8 avril 2015 | de 9H00 - 12H00 |
| - vendredi 17 avril 2015 | de 15H30 - 18H30 |
| - jeudi 23 avril 2015 | de 9H00 - 12H00 |
| - mardi 5 mai 2015 | de 14H00 - 17H00 |
| - lundi 11 mai 2015 | de 14H00 - 17H00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale. Il pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de MONTOIR-DE-BRETAGNE aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de MONTOIR-DE-BRETAGNE.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de MONTOIR-DE-BRETAGNE pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la société Recyclage Ouest Matières Industrielles.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.